

SECTEUR FORESTIER

Le Chili a une superficie de 75,7 millions d'hectares, comprenant notamment des forêts naturelles et cultivées. Les terrains boisés recouvrent environ 16 millions d'hectares dont 10 % (1,6 million d'hectares) sont des forêts cultivées; les 90 % restants (14,4 millions d'hectares) constituent principalement des forêts primitives de propriété privée, protégées par l'État, et ne peuvent donc être exploités à des fins commerciales.

Le secteur forestier chilien doit son expansion surtout à des sociétés privées qui exploitent des plantations forestières, dont la production suffit à combler aujourd'hui près de 90 % des besoins de l'industrie en matières premières. Grâce à ces plantations, le Chili possède près de 1,3 million d'hectares de pins de Monterey et 170 000 hectares d'eucalyptus, ainsi que 100 000 hectares recouverts d'autres essences (environ 10 % de tous les terrains forestiers productifs du pays). Les sociétés que l'on retrouve actuellement dans cette industrie affirment qu'il serait possible d'aménager des plantations forestières sur des surfaces supplémentaires de un à cinq millions d'hectares.

L'industrie forestière est l'un des principaux moteurs de la croissance économique soutenue du Chili. En 1992, le Chili a exporté des produits forestiers pour 1,3 milliard de dollars américains, soit 12,8 % du total de ses exportations cette année. Selon Eladio Susaeta, président de la Corporation des producteurs de bois, les exportations de ce secteur devraient être du même ordre en 1994.

Les membres de l'industrie forestière pensent que ce secteur devrait poursuivre sa croissance jusque dans le prochain siècle, ce qui suppose nécessairement l'essor du marché des produits et services connexes (comme le logiciel spécialisé en génie forestier Softree). Les plantations de pins de Monterey augmentent au rythme de 70 000 hectares par année et la production de cette essence devrait dépasser la production de toutes les autres essences d'arbres abattus chaque année. Les exportations de produits forestiers chiliens atteindront, selon les projections, 2,7 milliards de dollars par année au cours des 20 prochaines années. Pour ce faire, le secteur forestier devra enregistrer un taux de croissance constant de 4 % par année, chiffre atteignable si l'on considère que le taux de croissance moyen au cours des cinq dernières années a été de 7 %.

Si vous désirez obtenir des renseignements plus complets sur le secteur forestier chilien, procurez-vous le document intitulé **DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX POUR LES PRODUITS ET SERVICES CANADIENS DANS LE SECTEUR FORESTIER DU CHILI** (décembre 1992).

[Téléphone (sans frais) : 1-800-267-8376; ligne directe : (613) 944-4000; télécopieur : (613) 996-9709].